



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION

DEUXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE AERIENNE POUR LA REGION AFRIQUE OCEAN INDIEN (RASG – AFI/2)

(Dakar, Sénégal, 1-2 novembre 2013)

Point 3: Examen des Conclusions et Décisions de la réunion RASG-AFI/01

EXAMEN DES CONCLUSIONS ET DECISIONS DE LA REUNION RASG-AFI/1

(Présenté par le Secrétariat)

SOMMAIRE	
Ce document fait le point sur la mise en œuvre des décisions et conclusions de la première réunion du RASG-AFI.	
REFERENCE(S):	Rapport Final de la première réunion du Groupe de Sécurité de Sécurité Aérienne pour l’Afrique et l’océan Indien (RASG-AFI/1)
Objectif stratégique:	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique de sécurité A.

1. INTRODUCTION

1.1 Après la première réunion du Groupe de sécurité aérienne régionale pour la région AFI, le Secrétariat a distribué le rapport RASG / 1, y compris ses conclusions et décisions.

2. DISCUSSION

2.1 La réunion RASG-AFI/1 a adopté cinq (5) Décisions et deux (2) Conclusions; elles sont rapportées dans l'annexe ci-jointe qui spécifie l'état de mise en œuvre des actions y afférent.

2.2 RASG-AFI/1 a également mis en place quatre (4) équipes d'appui à la sécurité, à savoir SSC (Problèmes Graves de Sécurité), FSO (Principes de la Supervision de la Sécurité), AI (Enquête Accidents) et ESI (Problèmes Emergeants de Sécurité). La sécurité des pistes et la perte de contrôle en vol ont été identifiées actuellement comme les problèmes de sécurité préoccupants.

2.3. En Juillet 2012, la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Abuja, au Nigeria a fixé des objectifs cibles, entre autres, pour les problèmes graves de sécurité, la supervision de la sécurité, les enquêtes accidents, la sécurité des pistes et la perte de contrôle en vol. Un tableau de bord régional conçu par l'OACI est disponible sur son site Web public. Ce tableau de bord permet mesurer les progrès réalisés vers les objectifs cibles régionaux. Le défi pour RASG-AFI demeure dans la mise en œuvre d'activités appropriées dans le cadre des quatre équipes d'appui de sécurité afin d'améliorer les performances de sécurité AFI pour atteindre les objectifs fixés.

3. SUITE À DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- a) prendre acte de l'état de mise en œuvre des décisions et conclusions de RASG-AFI/1 et ;
- b) réviser les items encore ouverts à RASG en vue de proposer au Groupe des initiatives pertinentes pour inclusion dans ses futurs Plan d'Action et Programme de travail
- c) encourager RSAC à mettre en place l'Equipe de rapport annuel de sécurité (ASRT) sur la base des termes de référence adoptés par la 1^{ère} réunion RASG-AFI et figurant à l'annexe 2E le rapport de la RASG-AFI / .

-FIN-

APPENDICE
Examen des Conclusions/Décisions de RASG-AFI/1

N° Conclusion/ Décision	Titre des Conclusions/Décisions	Texte des Conclusions/Décisions	Responsabilité	Livrable	Etat
Décisions 1/1	Termes d Référence du RASG-AFI	Il a été décidé que les Termes de Référence du RASG-AFI soient ce qui sont approuvés à l'appendice 2B au rapport sur le point de l'ordre du jour.	Secrétariat RASG AFI	Publié via le Rapport RASG-AFI/1	Clos
Décisions 1/2	Création du Comité Directeur du RASG- AFI	Il a été décidé que le comité directeur du RASG-AFI soit créé avec les Termes de Référence qui figurent à l'appendice 2D du rapport sur le Point de l'ordre du jour.	Secrétariat RASG AFI	Publié via le Rapport RASG-AFI/1	Clos
Décisions 1/3	Création de l'équipe du rapport annuel sur la sécurité de l'aviation (ASRT)	Il a été décidé que L'équipe du rapport annuel sur la sécurité de l'aviation (ASRT) soit créée avec les termes de référence qui figurent à l'appendice 2E au rapport sur le point de l'ordre du jour.	Secrétariat RASG AFI et le Groupe	Publié via le Rapport RASG-AFI/et mise en place de l'équipe ASRT	Ouvert
Décisions 1/4	Manuel de Procédures du RASG-AFI	Il a été décidé que le Manuel de Procédures du RASG-AFI soit approuvé tel qu'il figure à l'appendice 2F au rapport sur le point 2 de l'ordre du jour.	Secrétariat RASG AFI	Publié via le Rapport RASG-AFI/1	Clos
Décision 1/5	Programme de Travail (Plan d'Action du RASG-AFI)	Il a été décidé que le Comité Directeur du RASG-AFI (RASC) élabore un Plan d'Action conformément a son mandat, qui sera examiné à la deuxième réunion du RASG-AFI.	Secrétariat RASG AFI et Comité Directeur	Programme de travail / Plan d'Action	Ouvert Projet de programme préparé et sera soumis à l'approbation de RASG-AFI/2

N° Conclusion/ Décision	Titre des Conclusions/Décisions	Texte des Conclusions/Décisions	Responsabilité	Livrable	Etat
Conclusion 1/1	Etat de mise en œuvre des recommandations et suivi de la réunion spéciale AFI-RAN	Il a été conclu que : Reconnaissant l'importance de la coopération entre les Etats pour la création des RAIA. Les Etats AFI continueront de coopérer en vue de la création d'agences régionales d'enquêtes sur les accidents (RAIA) pour satisfaire aux obligations internationales dans le domaine des enquêtes sur les accidents/incidents d'aéronefs et pour mettre en œuvre le système ECCAIRS.	Etats	Mise en œuvre d'Agences régionale d'enquêtes accidents (RAIAS),	Depuis la réunion RASG-AFI/1, aucune agence régionale d'enquêtes accidents n'a été créée ; cependant, d'après les rapports d'audits USOAP, cette obligation internationale demeure un défi pour la plupart des Etats de la Région.

N° Conclusion/ Décision	Titre des Conclusions/Décisions	Texte des Conclusions/Décisions	Responsabilité	Livrable	Etat
Conclusion 1/2	Création des équipes régionales de sécurité de l'aviation (RAST) ★	<p>Il a été conclu que :</p> <p>a) Le Comité Directeur du RASG-AFI (RASC) élabore, dans le cadre de son programme de travail, un projet de termes de référence pour les équipes régionales de sécurité de l'aviation (RAST) qui doivent être créées, et que</p> <p>b) Les bureaux régionaux facilitent la création de RAST dans la région AFI.</p>	Etats et Secrétariat RASG AFI	Termes de Références RAST	<p>Ouvert</p> <p>Avant-projet de Termes de Références à soumettre à RASG-AFI/2 pour approbation.</p> <p>Pendant RASG-AFI/1, il a été mis en place quatre (4) équipes d'appui à la sécurité, à savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes Graves de Sécurité (SSC), - Principes de la Supervision de la Sécurité (SO), - Enquêtes Accidents (AI) et - Problèmes Emergeants de Sécurité (ESI, actuellement La sécurité des pistes et la perte de contrôle en vol sont deux émergents identifiés pour la région AFI).

★ La terminologie « *Equipes Régionale de Sécurité (RASTs)* » est utilisées par d'autres et elle correspond à « *Equipes d'appui à la Sécurité mise place* » par RASG-AFI/1.